

retraites de la Fonction publique. Quand il s'agit également des allocations familiales et des autres avantages qui vont de soi dans une société civilisée. Pourtant, ceux-là mêmes qui condamnent l'idée d'indexation avec le plus de véhémence sont aussi ceux qui se protègent d'une façon tout à fait analogue contre l'inflation. Les hommes d'affaires et les membres des professions libérales recourent aux augmentations de prix, de tarifs ou d'honoraires. Les salariés, syndiqués ou non, réclament et obtiennent généralement des augmentations de salaire qui tiennent compte de l'inflation. Mais voici que le gouvernement demande aux retraités d'accepter une chose qui ressemble dangereusement à un blocage de leurs revenus, à une époque où l'inflation continue de réduire de moitié tous les cinq ans le pouvoir d'achat réel du dollar.

Dans ma province de l'Île-du-Prince-Édouard, le prix du mazout domestique est passé de 74.2c. le gallon en 1979, sous le gouvernement conservateur, à \$1.47 le gallon aujourd'hui. Dans ma province le prix de l'électricité est le plus élevé du pays. Pour le ménage moyen de l'IPE, il est passé de \$33.84 à \$53.76 par mois, contre \$12.15 par mois seulement à Calgary pendant la même période de trois ans. Le prix de l'essence est monté de \$1.26 à \$2.40 le gallon. Même les denrées alimentaires produites localement dans l'Île-du-Prince-Édouard, depuis les œufs et le poisson jusqu'aux pommes de terre et au lait frais, ont augmenté en flèche.

Si on laisse se rétrécir chaque année la valeur réelle des pensions actuelles, comme les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ou du reste du pays vont-ils pouvoir s'en tirer? Les analystes indépendants les plus optimistes ne prévoient pas que l'inflation va se ralentir au cours des deux prochaines années pour s'approcher des niveaux illusoirement annoncés par le gouvernement.

Ce qui est ironique, c'est que dans un effort mal avisé en vue de libérer des fonds pour les consacrer à de nouveaux programmes de création d'emplois, ce qui est un objectif louable mais d'une application malencontreuse, le gouvernement pourrait bien aggraver le problème du chômage par son programme des 6 et 5 p. 100. Devant la dégradation de leur pension de retraite, certains retraités sont forcés de retourner sur le marché du travail afin de joindre les deux bouts. Ils occupent ainsi des emplois qui iraient normalement à des Canadiens plus jeunes et moins expérimentés. C'est pourquoi je dis qu'en dernière analyse, le programme des 6 et 5 p. 100 du gouvernement est mal avisé et va à l'encontre des objectifs visés.

S'il était adopté, le bill C-133 volerait en moyenne aux retraités environ \$1,200 au cours des deux prochaines années, précipitant littéralement beaucoup d'entre eux dans la pauvreté. Une douzaine de députés ministériels ont déclaré publiquement qu'ils avaient l'intention de s'opposer à ce projet de loi. J'espère que les modifications insignifiantes et mesquines annoncées mardi par le président du Conseil du Trésor ne suffiront pas à leur faire changer d'avis. J'admire le courage dont ils ont fait preuve jusqu'à maintenant dans leur opposition à leur propre gouvernement sur cette question. Ce courage ne leur est pas coutumier. Les employés et les retraités du secteur public dans ma circonscription et dans beaucoup d'autres régions où les fonctionnaires sont nombreux observeront avec inquiétude lorsque viendra le temps pour le Parlement de se prononcer sur ce bill à chacune des étapes. Pour ma part, j'ai l'intention de me joindre à mes collègues progressistes conservateurs pour voter contre cette mesure choquante et odieuse.

### *Prestations de retraite supplémentaires—Loi*

Je presse les autres députés de faire de même. Si les députés à la Chambre des communes et les sénateurs, si tous les parlementaires ne défendent pas les droits des retraités pour lesquels nous constituons le dernier rempart contre un gouvernement insensible et à courte vue, de quelle autre cause serons-nous prêts à nous faire les champions?

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Monsieur le Président, j'ai grand plaisir à participer au débat de ce soir sur le bill C-133. Il y a essentiellement cinq points dont je voudrais traiter brièvement. En premier lieu, je voudrais signaler que, de l'avis général, cette mesure législative équivaut, de la part du gouvernement, à du vol pur et simple; c'est comme si un avocat se servait à même les fonds dont un client lui aurait confié la gestion.

Ensuite, j'examinerai le principe régissant le programme des 6 et 5 p. 100 qui, selon le président du Conseil du Trésor (M. Gray), constitue la pierre angulaire et la justification du projet à l'étude.

En troisième lieu, j'analyserai sans doute quelques-uns des arguments avancés par le gouvernement libéral pour justifier l'ensemble du programme de restriction qui a donné naissance à ce bill et à une série d'autres projets dont la Chambre a été saisie récemment.

Quatrièmement, je voudrais examiner la position invraisemblable dans laquelle s'est placé le parti conservateur. En effet, celui-ci a réalisé un véritable tour de force à la Chambre des communes en souscrivant au programme des 6 et 5 p. 100, en rejetant les modifications qui excluraient le programme et ensuite, en faisant volte-face et en nous rebattant les oreilles de son nouveau point de vue.

Si les députés du parti conservateur qui sont intervenus ce soir avaient effectivement parlé durant les 40 minutes qui leur étaient allouées, la mise en œuvre de cette mesure en aurait été retardée, ce qui aurait certainement donné à un plus grand nombre de ministériels le temps d'écouter leur conscience et de décider de voter contre le bill.

Pour finir, je voudrais très rapidement aborder les solutions que nous, néo-démocrates, préconisons. Non seulement nous rejetons ce bill, mais nous tenons à rappeler que la question des pensions revêt une importance cruciale à nos yeux. Et justement, le bill à l'étude ce soir traite des pensions.

Fait passablement curieux, en présentant le bill le 6 courant, le président du Conseil du Trésor a rappelé certaines déclarations à l'appui de la mesure. Il a déclaré que l'objet du programme de restriction était de donner l'exemple sur le plan fédéral. Or, je conteste cet exemple que le gouvernement cherche à imposer, ou à donner. Il veut assurément favoriser la relance économique au détriment des travailleurs. Il a carrément supprimé un droit qui, d'après nous, est acquis dans toute société libre—le droit de négocier collectivement les salaires et les conditions de travail. D'un coup de crayon, le gouvernement supprime immédiatement ce droit des fonctionnaires. Par ailleurs, il croit que le programme des six et cinq doit être mis en œuvre aux dépens des familles à faible ou moyen revenu en limitant l'indexation des allocations familiales.

Certains de mes électeurs sont venus me parler des soupes populaires. Ces soupes sont nécessaires dans ma circonscription. Les gens vont régulièrement à la soupe populaire pour s'alimenter. Cela devient une dure réalité, compte tenu des perspectives d'avenir extrêmement sombres qui existent dans le